



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature

Direction de l'habitat, de l'urbanisme  
et des paysages

Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Bureau des sites et espaces protégés

DA n°749 - 2018A2335

Nos réf. :

Affaire suivie par : Philippe TREILLARD  
philippe.treillard@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. : 01 40 81 32 44- Fax : 01 40 81 34 08

Paris, le 24 SEP. 2018

Le ministre d'État

à

Monsieur le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord

**Objet** : communes de Cysoing -- site classé du champ de bataille de Bouvines et ses abords.  
Demande de travaux PC 059 168 18 B0004, formulée par la ville de Cysoing

**Ref** : votre envoi du 3 juillet 2018 - affaire suivie par Stéphanie Meerpoel

**PJ** : une décision administrative

Par courrier visé en référence, vous m'avez transmis pour décision, conformément aux dispositions de l'article L.341-10 du code de l'environnement, la demande d'autorisation de travaux citée en objet.

Il s'agit de l'aménagement du parc du château de l'abbaye de Cysoing, sur une superficie d'environ 3,28 ha.

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites a donné un avis défavorable à la majorité et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement s'est prononcée favorablement.

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je ne donne pas mon accord pour la réalisation en l'état des travaux susvisés. L'absence d'étude hydraulique, couplée à l'absence de projet d'aménagement paysager global, qui aurait permis de donner un sens aux aménagements, sont préjudiciables au site classé.

Je vous prie de trouver ci-joint la décision administrative correspondante.

Pour le Ministre d'État et par délégation  
Par empêchement du directeur de l'habitat,  
de l'urbanisme et des paysages  
L'adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie

Patrick BRIE

QV110749  
2018A2335



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE DIRECTION DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES SOUS-DIRECTION DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

#### TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L 341-10 ;

Vu le décret du 25 juillet 2014 portant classement de l'ensemble formé par le champ de bataille de Bouvines et ses abords, parmi les sites du département du Nord ;

Vu la demande de travaux PC 059 168 18 B0004, formulée par la ville de Cysoing, représentée par son maire, M. Benjamin Dumortier, pour l'aménagement du parc du château de l'abbaye de Cysoing, rue Aristide Briand, à Cysoing ;

Les travaux de ce parc concernent 7 secteurs géographiques :

- les petits jardins : matérialisation de l'église de l'ancienne abbaye par une empreinte en pavage, installation de jeux, aménagement d'un jardin de plantes médicinales et aromatiques formé de casiers en acier et d'une haie de petits fruitiers, plantation d'un verger en partie sud et installation de mobiliers (panneau pédagogique, bancs et corbeilles) ;
- la pyramide : redessiner les 8 branches rayonnant autour de la pyramide, formées par 2 chemins en sable stabilisé séparés par un terre-plein central enherbé et délimitées par 2 haies de charmille, plantation de haies bocagères en limite de secteur ;
- les chambres des surprises : réalisation d'un chemin reliant 3 espaces dénommés « chambres », dans lesquels sont plantés des arbres fruitiers et installation de 2 pontons de pêche en bois ;
- les viviers et l'esplanade du château : plantation d'un saule pleureur et d'une haie bocagère à l'extrémité est, et à l'extrémité ouest, côté de l'esplanade du château, plantation de 4 arbres et création d'un chemin en sable stabilisé entre le perron et l'escalier ;
- le nymphée-baptistère : réalisation de travaux sur les berges et sur les plantations et réalisation de travaux de maçonnerie. Maintient des clôtures pour interdire l'accès de ce secteur à toute personne non accompagnée ;
- le jardin des grottes : officialisation des chemins qui serpentent entre les buttes boisées par l'application d'un revêtement en sable stabilisé, sécurisation des 3 grottes et de la glacière et travaux sur les plantations ;
- l'allée du château : aménagement d'une allée en pavés desservant 2 places de parking pour personnes à mobilité réduite, une placette et un abri à vélos. Cette allée dessert également une aire de 10 places de stationnement ;

.../...

Vu les avis formulés par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Nord, en sa séance du 24 mai 2018, et par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Considérant que par la présence des deux bassins (viviers) qui représentent près du tiers de la superficie du parc, l'eau tient une place importante dans le parc ;

Considérant que le développement de l'urbanisation a affecté le réseau hydrographique du parc et qu'une étude hydraulique aurait constitué le préalable indispensable au projet d'aménagement ;

Considérant que l'approche par secteurs ne montre pas les articulations entre les différents espaces, et que l'absence d'un projet d'aménagement paysager global, qui aurait permis de donner un sens aux aménagements, sont préjudiciables au site classé ;

### **N'autorise pas en l'état**

les travaux demandés par la ville de Cysoing, représentée par son maire M. Benjamin Dumortier,.

Le **24 SEP. 2018**

**Pour le Ministre d'État et par délégation**  
Par empêchement du directeur de l'habitat,  
de l'urbanisme et des paysages  
L'adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie

Patrick BRIE

